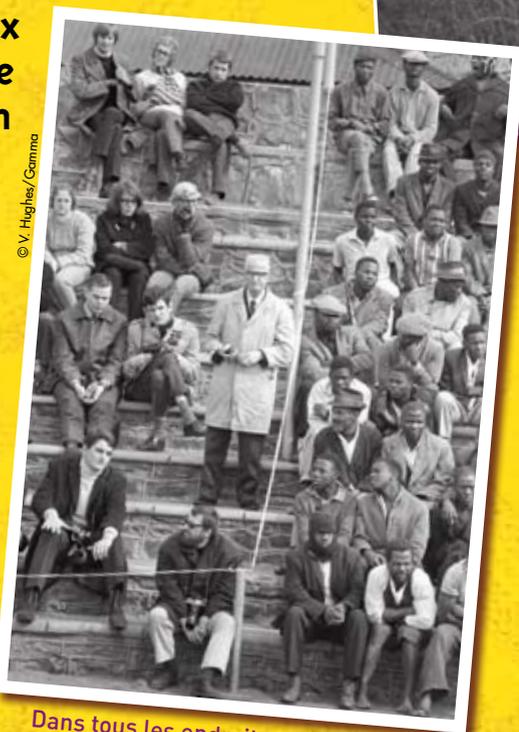


LE RÉGIME DE L'APARTHEID

Instauré en 1948, l'apartheid vise à organiser la vie des individus selon une discrimination raciste. Condamné par de nombreux pays du monde, ce régime raciste est pourtant resté en vigueur pendant 40 ans.

En 1948, le gouvernement afrikaaner met en place l'apartheid : la loi officialise la supériorité et la domination des Blancs sur les gens de couleur. Mais de fortes inégalités existent depuis déjà bien longtemps. En 1913, une loi stipule que les Noirs ne peuvent acheter ou louer des terres que sur 7 % du territoire ! Jusqu'en 1936, seuls les Noirs de la région du Cap ont le droit de vote, moyennant une somme d'argent. L'apartheid (« séparation » en afrikaans*) vient encore renforcer ces injustices. La loi établit un classement de la population selon une stricte hiérarchie « raciale ». Au sommet se trouvent les Blancs qui ne représentent que 15 % de la population à l'époque. Viennent ensuite les Indiens (3 %), les Métis (10 %) et les Noirs. Les mariages entre



Dans tous les endroits publics, Blancs et gens de couleur ont des places réservées, comme dans ce stade en 1969.

© V. Hughes/Corbis



En mars 1960, 10 000 militants anti-apartheid manifestent contre les laissez-passer. La police ouvre le feu et les émeutes de Sharpeville se soldent par 69 morts et plus de 200 blessés.

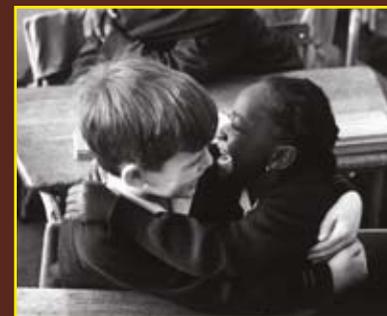
© I. Berry/Magnum

« races » sont interdits. Quiconque veut apprendre à lire à un Noir est passible d'une amende ! Tous les lieux publics (bureaux de poste, ascenseurs, cimetières, piscines, plages, transports en commun...) sont « séparés » : les uns (et souvent les meilleurs) pour les Blancs, les autres pour les non-Blancs ! Chassés parfois à coup de bulldozers de leurs quartiers, les Noirs sont parqués dans des townships*. Ils doivent porter sur eux un laissez-passer s'ils veulent circuler dans les zones « blanches ». Leur quotidien est fait d'humiliations et de misère, et la répression (emprisonnement, torture, peine de mort) s'abat sur tous ceux qui se rebellent.

* Voir lexique, p. 32.

Un autre exemple de discrimination : un taxi réservé aux Blancs, vers 1965-1970.

© L'Humanité/KeyStone-France



© I. Berry/Magnum

Avec la fin de l'apartheid, les écoliers blancs et noirs peuvent aller dans les mêmes écoles. Ici, en 1995.

La réconciliation

Comment reconstruire une nation après tant de souffrances ? Cinq ans après la fin de l'apartheid, une Commission Vérité et Réconciliation est mise en place. De 1996 à 1998, 17 « sages » (avocat, pasteur, assistante sociale...) écoutent les victimes témoigner et les bourreaux (hommes politiques, policiers ayant agi sur ordre de leur direction...) confesser leurs crimes en échange d'une demande d'amnistie (annulation officielle de leur condamnation). Un premier pas vers la réconciliation d'un peuple meurtri !

« Nous n'étions pas des peuples différents avec des langues différentes ; nous ne formions qu'un peuple avec des langues différentes. »

Nelson Mandela